

Énoncé

Dissertation : cyberdéfense, entre coopération européenne et souveraineté nationale : le cas français

La bonne méthode

- Le sujet présenté ici se rattache au thème « l'enjeu de la connaissance ». Dans ce cadre, la réflexion proposée examine la manière dont la gestion d'un territoire virtuel, et par définition transnational comme le cyberspace, suppose une reconfiguration des relations de conflictualité et de coopération entre les acteurs mondiaux et de quelle manière la France et le cyberspace français s'inscrivent dans ce processus de reconfiguration.
 - Il importe donc, pour un sujet de ce type, de définir tout d'abord des notions essentielles et un vocabulaire spécifique : cyberspace, cybersécurité, cyberdéfense.
 - Puis, il convient de rappeler les étapes historiques de la constitution du cyberspace mondial et en inscrivant plus particulièrement le cas français dans ce contexte, pour faire apparaître ses spécificités.
 - On montre alors comment ces spécificités déterminent des contraintes et des choix particuliers en termes de cybersécurité et de cyberdéfense, en insistant bien sur la notion d'échelle nationale (France) et continentale (Europe), et en montrant comment, à ces différents niveaux, on assiste à une coopération à différents échelons.
 - En conclusion, on peut replacer la cyberdéfense dans le cadre plus général de la défense nationale pour montrer que, même si ce domaine est en extension, il demeure encore limité.
-